

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 2,
Août 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>

Impact factor: SJIF 2025: 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de Lecture

BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara ;

KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara ;

KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny ;

MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou ;

TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;

ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

BROU N’Goran Alphonse, Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;

DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maitre-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

EHILE Kadja Olivier Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Tiégbè Gaston, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aicha, Maitre-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

KAZON Diescieu Aubin Sylvère

Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Spott und Ironie als Mittel zur Dekonstruktion der NS-Ideologie in Die Blechtrommel (1959) von Günter Grass**
Fabrice AKA & Kouadio Deless Bouavie ANDJE 1-15
2. **Die sprachliche Nicht-Repräsentierbarkeit: Beispiele einiger übersetzten Diskurse von der Abbey-Sprache ins Deutsche**
Eppié Augustine Michaela BONGBA..... 16-24
3. **Der letzte Aufstand: Eine vergleichende Analyse des Selbstmords in Sembène Ousmanes La Noire de... und Stefan Zweigs Leporella**
EDI Yapi Pierre-Clovis..... 25-41

Etudes hispaniques

4. **Aproximación etnolingüística a No hay país para negros de Oscar Kem-Mekah kadzue**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA..... 42-58
5. **Ironía como estrategia narrativa en la obra de carmen martín gaité: recurso estilístico, crítica sociocultural**
Amenan Opportune AHOUSY Épse DAVODOUN..... 59-74

Lettres Modernes

6. **Le quadrillage du récit dans le roman français de l'extrême contemporain**
Pierre Olivier EMOUCK..... 75-90
7. **ALERTE ! PEUPLE MIEN de Nakpoha-Pédja COULIBALY : lecture poly-isotopique du malaise social des sociétés africaines**
ASSOUMAN Noëlle Larissa Épse KOFFI 91-103
8. **La reterritorialisation refoulée dans Bamako Paris New York de Manthia Diawara**
Nadège ZANG BIYOGHE..... 104-114

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Enjeux de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la postproduction cinématographique**
Bonaventure LOKOSSOU & Elavagnon Dorothée DOGNON..... 115-128
10. **Usages, perception et défis de l'intelligence artificielle chez les formateurs indépendants en Côte d'Ivoire**
Henri-Joël KOFFI..... 129-140

11. Autopromotion et excellence scolaire : le défi communicationnel de la Soukpa Fondation en Côte d'Ivoire Daouda FOFANA	141-158
12. L'usage des réseaux sociaux numériques dans la communication institutionnelle du PDCI-RDA Katcha Richmond KOUACOU & N'dah Éric ANNET.....	159-171
13. Contribution de la communication à la gestion des biens publics par les collectivités territoriales : le cas de la mairie de Bouaké Imbie Anicette AMON épouse FOLOU.....	172-190
14. La question du harcèlement sexuel en milieu universitaire en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives Aya Carelle Prisca Kouamé-Konaté, Affoué Hélène Aké & Jean-Claude Oulai.....	191-205

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

15. Les manifestations et défis des formes de tourisme durable associées au tourisme rural intégré Lamine SAMBOU.....	206-220
---	---------

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

16. L'habitat colonial à Sassandra : une approche archéologique de l'impérialisme française en Côte d'Ivoire DJEZOU Kouamé Innocent, ETTIEN N'doua Etienne & AHOUE Jean-Jacques.....	221-234
17. Premier exemple de valorisation d'un patrimoine archéologique impacté par les travaux de construction du barrage hydroélectrique en Côte d'Ivoire KONE Gnaman Léontine & KIENON-KABORE Timpoko Hélène.....	235-247

Histoire

18. L'état de Côte d'Ivoire dans l'accompagnement du football de 1960 à 2015 Kanga Gérard Brice ESSE, Anicet Kouadio KOFFI & Marc Stéphane GBÉDIA.....	248-268
19. Nomination des premiers ministres de sortie de crise en Côte d'Ivoire : cas de Charles Konan Banny KONDON Dago Aimé & N'GUESSAN Mahomed	269-285
20. Communautés villageoises, exploitation forestière et lutte pour le développement socio-économique au Cameroun : perspective historique Yannick ZO'OBO.....	286-301
21. Problématique de la libre circulation dans l'espace CEDEAO (1979-2020) : État des lieux et perspectives Wend-Vénèda Arsène DIPAMA.....	302-318

22. Frontières, influences régionales et enracinement du conflit indépendantiste en Casamance (1983-1994) Kobenan Paul KOUASSI & Abdoulaye BAMBA.....	319-336
23. La lagune Aby dans l'organisation culturelle des Bétibé à l'époque précoloniale (1692-1754) Ben Soualiouo MEITE & Konan Samuel N'GUESSAN.....	337-347
24. L'asile entre hospitalité et rivalités diplomatiques : la Côte d'Ivoire au cœur des mobilités politiques ouest-africaines (1960–2010) » Rokia Alexandra KONATE.....	348-365
25. L'usage de l'histoire dans la politique étrangère du Ghana sous Kwame Nkrumah DAPPAH Abou.....	366-384
Géographie	
26. Populations urbaines à l'épreuve des risques sanitaires et environnementaux de l'élevage à Daloa (Côte d'Ivoire) Gué Pierre GUELE, Drissa TRAORE & Kouadiobla Romaine Josée BODO....	385-400
27. Potentiel d'inclusion financière du mobile money dans le milieu rural du département de Sinématiali Kapiéfolo Julien KONÉ, Kolotioloma Honoré TUO, Affouet Anne-Marie N'DRI & Alain François LOUKOU.....	401-417
28. Orpaillage et transformation de la vie rurale en Côte d'Ivoire : cas du village d'Assafo dans la sous-préfecture de Tanda Tolla Koffi ALLOU.....	418-434
29. Production informelle de la ville dans le Grand Ouaga au Burkina Faso Abdoul Karim BAZIE.....	435-448
30. La gestion coutumière des conflits fonciers dans le canton de Koudougou au Burkina Faso Zakaria ZONGO & Issa SORY.....	449-465
31. Exploitation du bas-fond de Natio-Kobadara : source de risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Korhogo Moussa COULIBALY	466-479
32. Défis de l'accès à l'eau potable dans la ville de Boundiali (nord de la Côte d'Ivoire) Sindou Amadou KAMAGATE, Idrissa SARAMBE & Brahim CISSE.....	480-492
33. A Multi-Criteria Geospatial Framework for Enhanced Landslide Hazard and Risk Mapping in Southern California's Coastal Zone Lila Reni Bibriven	493-516
34. L'étalement urbain au péril de l'agriculture urbaine dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire) Zana Souleymane OUATTARA.....	517-530

- 35. Aménagement arboricole et conservation de la biodiversité végétale à Yaoundé 7**
Fridolin Brice Nicolas Atekoa Mbarga & Aurel Vedel Tchuegang Touyim..... 531-546
- 36. Défis et perspectives pour une ville de Cocody verte**
Assalé Félix AKA 547-559
- 37. Évolution du secteur de l'hydraulique rurale au Sahel à travers le cas du département de Téra : progrès, défis et stratégies communautaires endogènes**
Yayé MOUSSA..... 560-582
- 38. Incidences de la faible dotation des cantines scolaires en denrées alimentaires sur les élèves et leurs parents dans la DRENA de Ferkessédougou (Nord-Côte d'Ivoire)**
Lornandjou Barakissa SORO, Nogodji Jean YEO, YOMAN N'Goh Koffi Michael & Arsène DJAKO..... 583-599
- 39. L'eau de puits : une source de résilience face aux défaillances de l'approvisionnement en eau potable à Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**
Michiapo Blandine KOUAME, Olga Adéline BRISSY & Joseph P. ASSI-KAUDJHIS..... 600-615

Philosophie

- 40. La place du divin dans la résolution de la crise écologique : une lecture augustinienne**
N'gouan Yah Pauline ANGORA épouse ASSAMOI..... 616-624

Anthropologie et sociologie

- 41. Stigmatisation et résilience : Vécu des Mères Célibataires dans la Commune d'Agla (Cotonou)**
Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 625-637
- 42. Actrices ou victimes : rôles des femmes dans les conflits extrémistes dans la commune d'Abala**
HAROUNA OUSMANE Ibrahim..... 638-648
- 43. Le chômage des jeunes dans la ville de Pikine : contours, stratégies de contournement et dénouements**
Mor DIOP..... 649-665
- 44. Logiques socio-économiques d'appropriation des réserves administratives à Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire**
COULIBALY Gninnan Hervé, GNAN Olivier, GOUETI-BI Jean-Noël & OUATTARA Gbafo..... 666-683
- 45. Alliance matrimoniale et consolidation des liens au nord Cameroun : une analyse sociologique de l'intégration et de la cohésion sociale des enfants issus de mariages interethniques**
Paulette Mappi Dzukou..... 684-702

- 46. Quand les ordures deviennent une ressource :
capitalisme, concurrence et profit dans les villes ivoiriennes**
Kouamé Chérubin KRA..... 703-721
- 47. Tarification forfaitaire subventionnée et unité départementale d'assurance
maladie : une innovation du service de CPN à Sokone (Sénégal)**
Paul Mamba DIÉDHIOU & Oumarou AROU..... 722-733
- 48. « Souroundou » et cérémonies de mariage chez les populations
des villes de Niamey et Maradi (Niger)**
Halimatou SAMINOU OUMAROU &
Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE..... 734-743
- 49. La discrimination positive par les marchés publics et l'autonomisation
des femmes : quel impact pour les femmes de Kovié et de Wli au Togo ?**
Solenko GNENDA..... 744-759
- 50. Wahhabisme et entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire**
Zadi Serge ZADI..... 760-778
- 51. Recolonisation et maintien des transporteurs sur les espaces
publics autour des institutions : le cas d'Abobo**
Ali Coulibaly..... 779-794

Science de l'éducation

- 52. Gestion des crises scolaires au sein des établissements secondaires :
rôle des directions d'école**
Noufou OUEDRAOGO..... 795-810

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 53. Analysis of the effects of foreign direct investment
on the energy transition in Côte d'Ivoire**
ALLO BENJAMIN KOFFI..... 811-824
- 54. La gestion de compétences dans le contexte de
la décentralisation et de crise au Mali**
SIDIBE Mariam & Houdou Attikou DIALLO..... 825-836
- 55. Analyse de la transparence des pratiques du recrutement dans un
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial de Ségou, Mali**
Oumar TANGARA, Thierno B BAGAYOKO,
N'To SAMAKE & Yacouba BALLO..... 837-847

Aménagement arboricole et conservation de la biodiversité végétale à Yaoundé 7

Fridolin Brice Nicolas Atekoa Mbarga
*Enseignant-Chercheur (Assistant),
Université de Garoua, République du Cameroun*
Email: bricembarga41@gmail.com

&

Aurel Vedel Tchuegang Touyim
*CRESA Forêt-Bois de Yaoundé,
République du Cameroun*
Email: vedeltouyim07@gmail.com

Date de soumission : 15-07-2025

Date de publication : 31-08-2025

Résumé

À l'image des communes de la ville, la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 connaît-elle aussi une croissance spatiale remarquable à la fois populaire et spontanée. Cette expansion rapide caractérisée par une augmentation de la construction de logements et d'infrastructures, fait malheureusement abstraction à la création d'espaces verts et de loisirs. Face à cette situation, et en référence à la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes au Cameroun, cette commune ambitionne de créer un arboretum en vue de participer à la conservation de la biodiversité locale et d'améliorer le bien-être social. L'objectif principal de cette étude est donc de proposer un dispositif contribuant à la conservation de la biodiversité végétale dans l'arrondissement de Yaoundé 7. Les résultats révèlent ainsi que la combinaison des facteurs d'ordre spatial, biophysique, humain, et économique constituent les mécanismes de création de l'arboretum de Yaoundé 7. Une pléthore d'impacts potentiels sont susceptibles de se produire avec l'aménagement et le fonctionnement de cet arboretum. 10 seront positifs contre 08 négatifs et d'une importance significative majeure.

Mots clés : aménagement, arboretum, conservation, biodiversité, impacts potentiels.

Tree planting and plant biodiversity conservation in Yaounde 7

Abstract

Like all the city's district, the Yaoundé 7 district is also experiencing remarkable spatial growth, both popular and spontaneous. This rapid expansion, characterised by an increase in the construction of housing and infrastructure, is unfortunately neglecting the creation of green spaces and leisure areas. Faced with this situation, and with reference to Law no. 2004/018 of 22 July 2004 laying down the rules applicable to municipalities in Cameroon, this municipality aims to create an arboretum with a view to participating in the conservation of local biodiversity and improving social well-being. The main objective of this study is therefore to propose a scheme contributing to the conservation of plant biodiversity in the Yaoundé 7 district. The results reveal that the combination of spatial, biophysical, human and economic factors constitute the mechanisms for the creation of the Yaoundé 7 arboretum. A plethora of potential impacts are likely to occur with the development and operation of this arboretum. 10 are positive and 08 others negative and of significant importance.

Key words : development, arboretum, conservation, biodiversity, potential impacts.

Introduction

En raison de ses multiples activités, l'homme et la nature sont permanemment dans une interaction dynamique avec des processus adaptatifs complexes marqués par de multiples facteurs d'impacts bioécologiques. En effet, diverses formes de pressions (exploitation des ressources, urbanisation, production et consommation d'énergie...) exercées par l'homme tant sur le milieu physique que sur le milieu biologique ont pour corollaire des problèmes de l'usage rationnel et de la préservation des essences de la biodiversité dans les écosystèmes anciens devenus territoires de peuplements humains (P. Baudot *et al.*, 1997 : 7). Les mutations sociétales qui en découlent et d'ailleurs liées aux objectifs de développement durable, viennent de ce fait, renforcer l'importance de la conservation des composantes du biotope et de la biocénose dans la régulation de l'équilibre écologique des milieux naturels et humains. Ce qui a jadis conduit à une mise en œuvre universaliste de mécanismes institutionnels de préservation de la diversité biologique notamment la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (CNUED). Tenue à Rio de Janeiro au Brésil en juin 1992, la CNUED plus connue sous le nom de « Sommet de la terre de Rio de Janeiro » ou « Sommet de Rio », avait pour objectif de trouver des moyens de promouvoir un développement durable à l'échelle mondiale. À l'issue de cette conférence, il est apparu indispensable : (i) l'adoption du programme action 21 ; (ii) la mise en place de la déclaration sur la gestion, la conservation et le développement durable des forêts ; (iii) l'adoption de la convention-cadre des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ; (iv) l'adoption de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; et surtout (v) l'adoption de la convention-cadre des Nations Unies sur la diversité biologique (C. Barthod, 1993 : 14). Face à ces défis multiples, le gouvernement camerounais s'engage à intensifier ses actions contre la désertification, la dégradation des terres et la pollution, en particulier dans les villes de Douala et Yaoundé, où des activités (transports, industries, etc.) contribuent à une dégradation notable de l'environnement, notamment de la qualité de l'air. Dans cette optique, il prévoit d'intégrer les préoccupations liées aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles, de renforcer les capacités des institutions chargées de la veille climatique, et d'opérationnaliser un dispositif de prévention et de réponse face aux effets de ces changements. De plus, en raison de la nature polluante de certaines industries, le gouvernement projette de renforcer le contrôle de la gestion des déchets par les entreprises et de promouvoir leur responsabilité sociétale et plus encore d'aménager les espaces verts afin d'atténuer les effets des changements climatiques (République du Cameroun, 2020 : 26). En conformité avec la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004, qui définit les règles applicables aux communes, et faisant de celles-ci des agents de

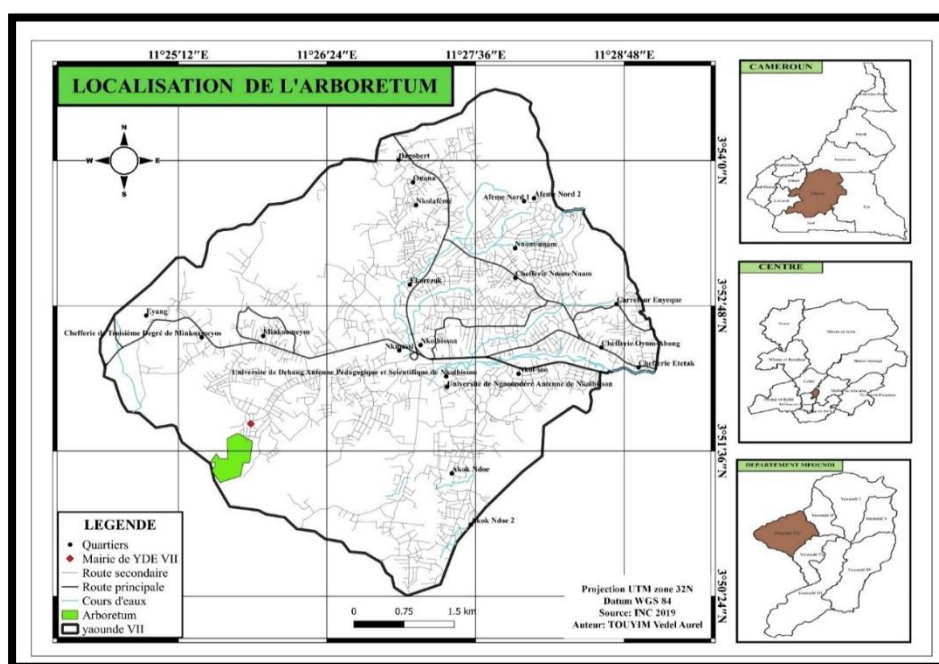
développement local et plus en encore de la loi n°74/1 du 6 juin 1974 sur l'environnement, qui régit la création de parcs et d'espaces verts tout en promouvant la protection de la biodiversité et la préservation des écosystèmes naturels, la commune de Yaoundé 7 envisage de créer un arboretum. Le but étant de conserver la biodiversité végétale et d'améliorer le bien-être social. Une telle ambition nécessite une réflexion sur sa mise en œuvre avec comme principale question de recherche : comment la création d'un arboretum participe-t-elle à la conservation de la biodiversité végétale dans l'arrondissement de Yaoundé 7 ? L'hypothèse qui en découle est que l'arboretum de Yaoundé 7 participe à la conservation de la biodiversité végétale. La présente étude entend donc dresser les mécanismes liés à la création de l'arboretum de Yaoundé 7, et analyser les impacts à la fois environnementaux et socio-économiques y afférents.

1. Matériel et méthodes

1.1. Site d'étude

Le site de création de l'arboretum de Yaoundé 7 se situe dans la région du Centre, Département du Mfoundi, et plus précisément entre 3° 50' 24" et 3° 52' 48" de latitude Nord, et entre 11° 25' 12" et 11° 28' 48" de longitude Est (Figure 1). Sa superficie est évaluée à 3 hectares, dont 2 hectares seront consacrés à l'aménagement arboricole et 1 hectare aux aménagements connexes. Cet arboretum sera ainsi limité : à l'Ouest par la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 ; au Sud par le Mont Mbokdoum ; à l'Est par la commune d'arrondissement de Yaoundé 6 ; et au Nord par les Monts Messa Ebaminala et Minloua.

Figure 1 : carte de localisation du site de l'étude



1.2. Méthodes

1.2.1. Echantillonnage

La création d'un arboretum dans la municipalité de Yaoundé 7 se veut un projet communautaire, inclusif, et qui vise à impacter sur le plan environnemental la quasi-totalité des parties prenantes en présence de l'arrondissement. Les enquêtes par échantillon et les enquêtes par le biais d'un interlocuteur qui ont guidé cette recherche, ont été utilisées pour la collecte des données sur le terrain ; les objectifs étant de cerner les mécanismes permettant d'aménager un arboretum et leurs perceptions sur les impacts qui en découlent. Pour atteindre ces objectifs, l'échantillonnage par choix raisonné a permis d'entretenir 16 personnes ressources (notamment le Maire, le chef service technique de la commune, le délégué départemental de l'environnement, le délégué départemental des forêts et de la faune, les responsables de ANAFOR, l'Herbier National, et les chefs de quartier) tandis que l'échantillonnage aléatoire simple a rendu possible des enquêtes auprès de 200 individus répartis dans 06 quartiers (sur 12 quartiers que compte l'arrondissement de Yaoundé 7) en milieux urbains (Ekorezok, Etetak, Nkolbisson, Nkomassi, Ngoulmekong et Oyom-Abang) et 02 villages (Minkoameyos et Ebot-Mefou) en milieu rural. Le critère de choix de ces localités étant leur proximité au site du projet sur un rayon de moins de 5 km.

1.2.2. Traitement et analyse des données

- Traitement des données

Les données obtenues en fonction des objectifs spécifiques de la recherche ont été initialement harmonisées en question fermées et ouvertes à l'aide des guides d'entretien, et de fiches d'enquêtes conçues depuis le logiciel KoboCollect et Microsoft Excel. Le choix de ces outils se justifie à la fois par leur simplicité et leur efficacité en matière de traitement de données statistiques du genre. Les données GPS ont été d'un apport important permettant ainsi de localiser la carte de la zone d'étude à l'aide du logiciel QGIS.

- Analyse de données

La mise en place d'un arboretum nécessite une démarche minutieuse identifiant tous les contours et détours rendant harmonieux son installation. Pour identifier les mécanismes de sa mise en place, une analyse diachronique des images de l'occupation des sols a été indispensable sur la zone. L'analyse et la caractérisation des impacts qui s'en sont suivie, ont découlé de la méthode matricielle avec notamment l'utilisation des matrices des interactions de Léopold et de caractérisation et évaluation d'impacts environnementaux de Martin de Fecteau. De ces outils, différents graphiques ont été générés et interprétés.

2. Résultats

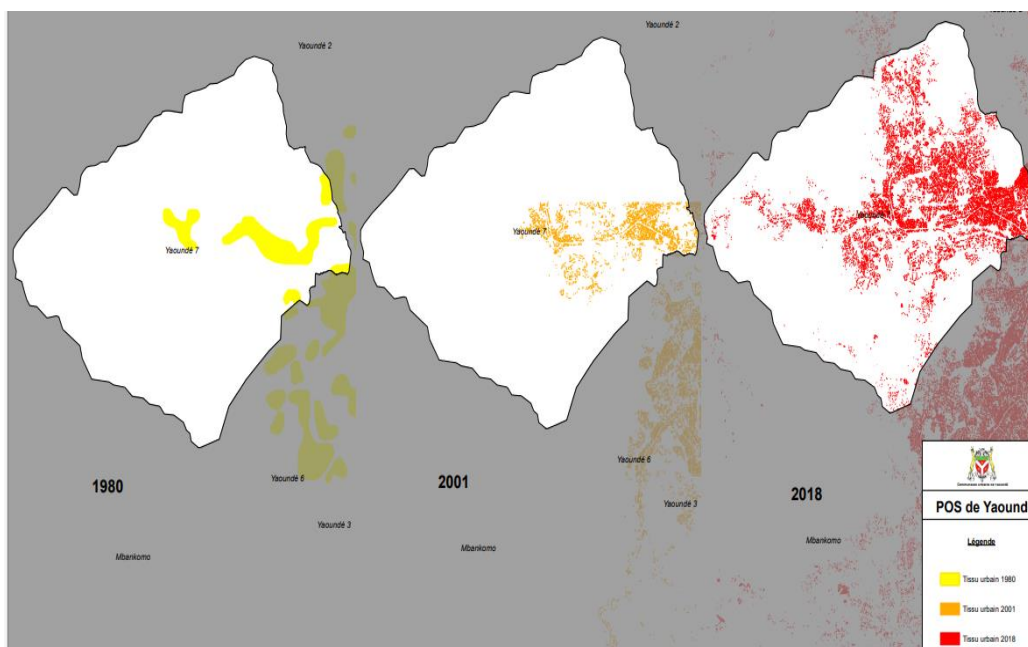
2.1. Des mécanismes multiples en faveur de la création d'un arboretum dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 7

De nombreux mécanismes concourent à l'aménagement d'un arboretum dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 7. Au rang de ceux-ci figurent des mécanismes d'ordre spatial, biophysique, humain, et économique.

2.1.1. Les mécanismes d'ordre spatial

À l'image des autres communes d'arrondissement de la ville, l'arrondissement de Yaoundé 7 depuis de nombreuses décennies connaît une évolution rapide de son tissu urbain allant de la périphérie vers le centre (figure 2).

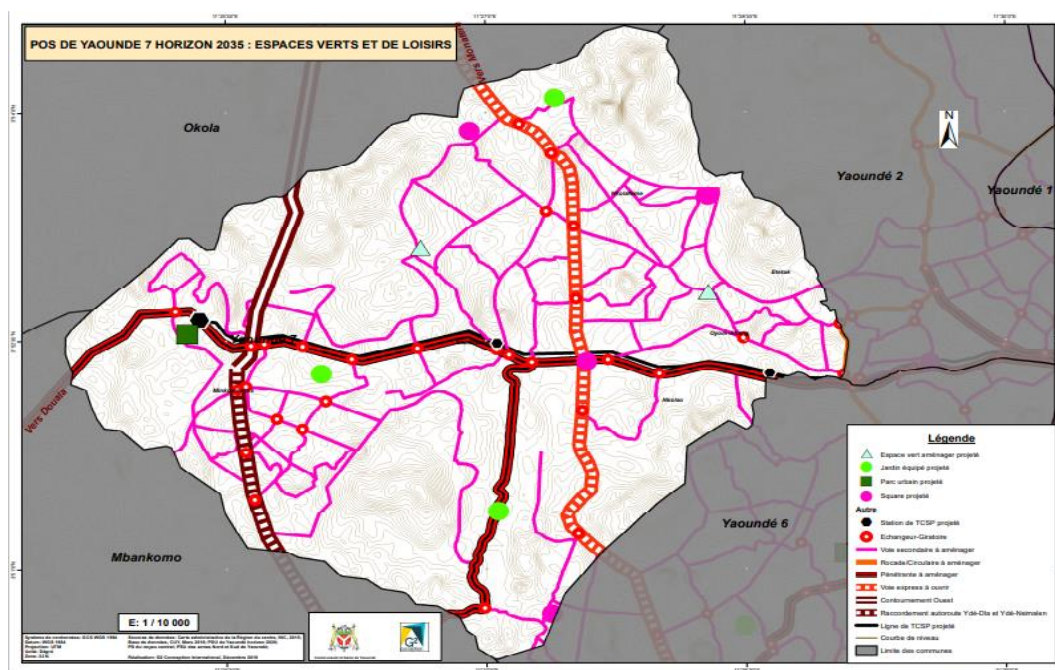
Figure 2 : évolution du tissu urbain de l'arrondissement de Yaoundé 7 de 1980, 2001 et 2018



Source : PDUY (2009)

Cette évolution est liée en réalité à la pression démographique, dont la principale expression est révélée par le large secteur de l'habitat précaire considéré comme un symbole de mal développement urbain, et constituant par là même, un véritable système de production de logement, appelant à une réflexion et des démarches innovantes nécessitant un traitement global et spécifique. Ainsi, les zones précaires qui croissent, envahissent des réserves foncières hautement conservés. Ce qui donne lieu à la projection de l'aménagement d'espaces verts et de loisirs comme moyen de conservation de la biodiversité végétale et de ralentissement de cette occupation anarchique des sols (figure 3).

Figure 3 : espaces verts et loisirs projetés dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 à l'horizon 2035



Source : PDUY (2009)

En effet, la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 entrevoit créer des espaces verts, jardins et parc. Ces initiatives constituent non seulement une alternative à l'occupation des zones à risques par les populations, mais surtout un moyen de détente et de loisirs d'autant plus que des aménagements sont en cours dans la région (raccordement de l'autoroute Yaoundé-Douala, aménagement des voies secondaires etc.). Une implantation d'un arboretum à proximité de ces espaces, viendrait ainsi renforcer toutes ces initiatives envisagées à l'endroit de l'amélioration du bien-être et du cadre de vie des populations.

2.1.2. Les mécanismes d'ordre biophysique

Le climat, la pédologie et le type d'essence sont des éléments indispensables à prendre en compte pour la mise en place d'un arboretum.

- Le climat

À Yaoundé 7, le climat est favorable à l'aménagement de l'arboretum selon les personnes ressources car il est de type équatorial de transition caractérisé par l'alternance entre deux saisons sèches et deux saisons de pluies réparties dans le temps comme suit : une petite saison de pluie d'avril à mi-juin ; une petite saison sèche de mi-juin à mi-août ; une grande saison de pluies de mi-août à mi-novembre, et enfin, une grande saison sèche de mi-novembre à fin mars. La pluviométrie moyenne est de 1727 mm d'eau/an avec une température moyenne annuelle comprise entre 17°C et 30°C. Les vents sont rarement violents, sauf dans les cas de tornades

accompagnées de bourrasques (D. Folefack, 1999 : <https://www.memoireonline.com> ; P. Nguegang, 2008 : 23).

- La pédologie

La nature du sol, sa composition, sa fertilité et son pH sont autant de facteurs de développement d'un arboretum. La commune d'arrondissement de Yaoundé 7 est constituée de deux types de sols à savoir les sols hydromorphes présents dans les zones de bas-fonds et les sols ferralitiques peu profonds et acidifiés. Grâce à un échantillon prélevé par trouaison sur 150 cm de profondeur, il a été apprécié la composition des différentes couches du sol. Le test de boudin effectué par la suite a permis de se faire une idée précise sur la texture de l'horizon du sol. La planche 1 suivante est un aperçu du sol dans l'arrondissement de Yaoundé 7.

Planche 1 : profil du sol observé dans la commune de Yaoundé 7



Photos, enquêtes (2025)

L'image A est une trouaison effectuée à l'aide d'une tarière manuelle dans le site envisagé du projet. Ce qui a permis d'avoir en image B un échantillon de couche du sol analysé et le résultat présenté en synthèse en image C, notamment la texture du sol y afférent.

- Le choix des essences

Les tableaux 1 et 2 suivants sont des cartographies respectives des essences envisagées et celles susceptibles de se développer dans l'arboretum aux dires des spécialistes en la matière. Les critères essentiels à leur bonne croissance intègrent, les conditions environnementales, la taille de l'arbre, les caractéristiques esthétiques sans oublier la résistance aux maladies et ou parasites.

Tableau 1 : essences forestières envisagées pour l'arboretum de Yaoundé 7

	Famille	Conditions environnementales	Période de mise en terre	Taille max (m)	Résistance	Entretien	Diamètre max (cm)	Durée de vie
<i>Lophira alata</i> (Azobé)	Ochnaceae	-Humidité : sensible -Sol : argilo sableux et ferralitique -Ensoleillement : élevé	Mars à juin	60	Forte	Aucun	150	Elevé
<i>Entandrophragma cylindricum</i> (Sapelli)	Meliaceae	-Température : 15-32°C -Sol : arides -Pluviométrie : 1200-2500mm d'eau	Mars à juin	60	Moyenne	Moyen	300	Elevé
<i>Baillonella toxisperma</i> (Moabi)	Sapotaceae	Sol : tout type, sauf marécageux	Mars à juin	70	Forte	Aucun	300	Elevé
<i>Pericopsis elata</i> (Assamela)	Fabaceae	-Sol : argilo sableux et ferralitique	Mars à juin	50	Forte	Aucun	150	Elevé
<i>Millettia laurentii</i> (Wengué)	Fabaceae	-Humidité : 12% -Sol : tout type, de préférence marécageux	Mars à juin	<25	Forte	Aucun	100	Elevé
<i>Diospyros ebenum</i> (ébène)	Ebenaceae	-Température : ≥ 10cm -Pluviométrie : ≥1500 -Sol : argileux ou sableux	Mars à juin	20-30	fort	Moyen	40-50cm	Elevé
<i>Milicia excelsa</i> (Iroko)	Moraceae	-Tolérance au sol (sol argileux ou sableux) - Pluviométrie : ≥1200	Mars à juin	40-45	Forte	Aucun	150	Elevé
<i>Nauclea diderrichii</i> Merr (Bilinga)	Rubiaceae	-Sol : acide -Humidité : ≥15° - Pluviométrie : ≥1700	Mars à juin	≥30	Moyenne	Aucun	150	Elevé
<i>Mimosaceae</i> (Dabemai)	Sapotaceae	-Tolérance aux sols sablonneux - Pluviométrie : ≥1000	Mars à juin	<45m	Moyenne	Moyen	70-120	Elevé
<i>Azadirachta indica</i> (margousier)	Meliaceae	-Température : 21-32°C -Sol : tout type, de préférence sablonneux et profonds	Mars à juin	30-60	Moyenne	Moyen	20-40	Elevé
<i>Moringa oleifera</i> (Moringa)	Moringaceae	Température : 25-35°C Précipitations : ≥600 Humidité : modérée Sol : sableux ou limoneux	Mars à juin	5-12	Moyenne	Moyen	20-40	Elevé

Source : enquêtes de terrain (2025)

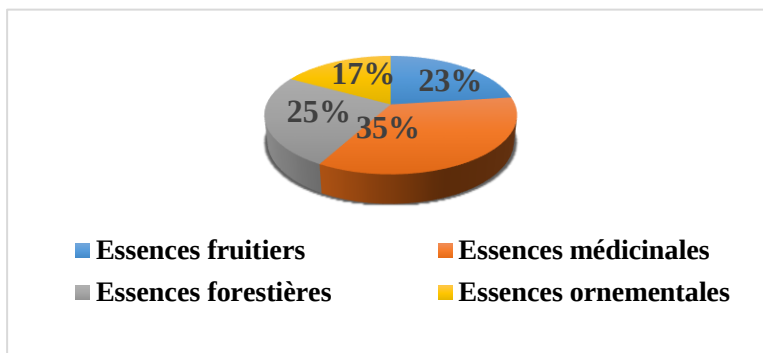
Tableau 2 : Inventaire de l'essences fruitières et ornementales pouvant s'adapter aisément au site de l'arboretum

Essences fruitières	Essences ornementales
<i>Magnifera indica</i> (Manguier)	<i>Chamaecyparis obtusa</i> (Veuve pleureuse)
<i>Carica papaya</i> (Papayer)	<i>Delonix regia</i> (Flamboyant)
<i>Musa acuminata</i> (Bananier)	<i>Rosystonea oleracea</i> (Palmier royale)
<i>Persea americana</i> (Avocatier)	<i>Araucaria</i>
<i>Citrus sinensis</i> (Oranger)	<i>Jacaranda mimosifolia</i> (Jacaranda)

Source : enquêtes de terrain (2025)

Qu'il s'agisse ainsi de la mairie de Yaoundé 7, ou encore des populations riveraines, les essences sollicitées sont exclusivement les espèces forestières, des arbres fruitiers, ornementales et médicinales pour de bonnes raisons (figure 4).

Figure 4 : proportions des espèces sollicitées pour la création de l'arboretum par les populations de l'arrondissement de Yaoundé 7



Source : enquêtes de terrain (2025)

Les arbres médicinales (35%) sont le choix majeur des acteurs sus-évoqués, en raison du développement de la pharmacopée locale. Les arbres forestiers (25%) emboitent le pas, car ils possèdent une énorme capacité d'absorption de dioxyde de carbone CO₂ ceci grâce à leur grande taille, leur longue durée de vie et leur longue racine. Aussi, ces essences forestières seront utiles pour la restauration des bas-fonds de la commune. Les arbres fruitiers (23%) seront destinés à la consommation et ou la commercialisation lors des visites touristiques. Les arbres ornementaux (17%), des véritables pools attractifs et embelliront la qualité du paysage communal.

2.1.3. Les mécanismes d'ordre humain

De nombreuses parties prenantes peuvent contribuer à la création de l'arboretum de Yaoundé 7. Leurs rôles, intérêts/attentes, capacité et motivation pour le changement sont ainsi identifiés (tableau 3).

Tableau 3 : Parties prenantes de la création de l'arboretum de Yaoundé 7

Partie prenante	Rôles -Social, économique -Structure, organisation	Intérêt & attentes	Capacité et motivation pour le changement	Implication & conclusion pour le projet -Action éventuellement nécessaire -Comment traiter avec le groupe
Commune d'arrondissement de Yaoundé 7	-Décisions hautement centralisées quant à l'allocation des ressources pour la mise en œuvre ; -Projet important mais pas prioritaire.	-Améliorer l'environnement et la qualité de vie des habitants en créant un espace vert et arboré accessible à tous ; -Promouvoir la biodiversité en luttant contre les effets du changement climatique ; -Renforcer l'attractivité touristique de la commune ; -L'implication des populations locales dans la mise en œuvre et la gestion de l'arboretum.	Forte motivation et capacité moyenne.	-Exploiter les capacités de planification ; - Promouvoir la totale transparence des informations et une approche participative ; -S'assurer de la conformité du projet aux normes en vigueur.
MINFOF	-Capacité à mettre en œuvre des programmes de reboisement ; -Décision partagée avec le MINEPDED dans l'octroi des autorisations et permis.	-Conservation de la biodiversité ; -Promotion de la foresterie durable ; -Respect de la réglementation.	Forte capacité et Faible motivation	-Support à la stratégie de planification d'un arboretum ; -Superviser l'évolution du projet -Offrir des essences pour la mise en place de l'arboretum.
MINEPDED	Décision partagée avec le MINFOF dans l'octroi des autorisations et permis.	-Protection de la nature ; -Présentation d'une étude d'impact environnementale et sociale.	Forte capacité et Faible motivation	-Support à la stratégie de planification d'un arboretum ; -Superviser l'évolution du projet.
Populations locales	-Bénéficiaires du projet ; -Acteur au cœur du changement.	-Source de revenus potentielle ; -Renforcer les liens entre les populations ; -Connaissance sur la préservation de l'environnement.	Capacité moyenne et forte motivation	-Prêts à participer à la mise en œuvre jusqu'à la gestion du projet ; -Apporter son expertise dans diverse étapes du projet.
Les entreprises locales	Acteur du développement local	-S'inscrire dans la RSE ; -Valorisation de l'entreprise.	Capacité faible et faible motivation	-Support matériels ou financier nécessaire. -Collaborer avec les autorités locales ;
Les organismes de la société civile	Acteur du développement	-Bien-être des populations ; -Développement local.	Capacité moyenne et forte motivation	-Collaborer avec les parties impliquées ; -Apporter son expertise et la main d'œuvre.

Source : enquêtes de terrain (2025)

L'identification, l'analyse et le niveau d'engagement de ces parties prenantes permet de dresser la matrice AFFOM du projet de création de l'arboretum de Yaoundé 7 (tableau 4).

Tableau 4 : Facteurs de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces liés à la création d'un arboretum

INTERNE	Forces	Faiblesses
	-Accès à des experts en urbanisme et aménagement des paysages pour concevoir et aménager l'arboretum ; -Capacité à promouvoir et à sensibiliser la communauté locale à l'importance de la création d'un arboretum ; -Espaces disponibles pour la mise en place de l'arboretum.	-Limitations budgétaires ; -Expertise interne insuffisante pour gérer et entretenir un arboretum une fois qu'il est créé ; -Résistance des populations à l'idée de consacrer des espaces à un arboretum plutôt qu'à d'autres usages ; -Faible sensibilisation des populations sur l'éducation environnementale.
EXTERNE	Opportunités	Menaces
	-Collaboration et appuis multiformes auprès des institutions de conservation de la biodiversité (IRAD, ANAFOR, CIRAD...etc.) ; -Création d'emplois et de revenus supplémentaires ; - Possibilité d'enregistrement de l'arboretum comme site touristique de la ville.	-Conditions météorologiques extrêmes dû aux changements climatiques ; -Insuffisance du personnel qualifié ; - Sélection de mauvais plants ; -Invasion par des vecteurs porteurs de maladies pour les plants.

Source : enquêtes de terrain (2025)

La collaboration avec des institutions tels que l'ANAFOR ; CIRAD, IRAD, MINFOF, MINEPDED à la lecture de cette matrice, est l'opportunité majeure de la création de l'arboretum. Celle-ci peut déboucher sur des appuis multiformes (en conseil, développement et mise à disposition des plants, renforcement des capacités etc.) en ce sens que lesdites institutions sont des agences et des partenaires d'appui au développement forestier et à la conservation de la biodiversité au Cameroun. La contrainte majeure liée à ce projet reste le manque de financement, qui à coup sûr limiterait la réalisation du projet.

2.1.4. Les mécanismes d'ordre financier

La création d'un arboretum est un projet qui nécessite une évaluation minutieuse des coûts impliqués (tableau 5 et 6). Ces coûts concernent l'acquisition des plants, mais aussi les aménagements divers de fonctionnement.

Tableau 5 : devis estimatif et quantitatif de l'acquisition des différentes essences

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DE L'ACQUISITION DES DIFFERENTES ESSENCES			
Désignation	Quantités	Prix unitaire	Montant (en Fcfa)
Plants arbres fruitiers	109	2 500	272 500
Plants arbres forestiers	117	5 500	643 500
Plants arbres médicinaux	157	2 500	392 500
Plants arbres ornementaux	85	2 000	170 000
Transport			25 000
Total 1			1 503 500

Source : enquêtes de terrain (2025) ; exploitation de la mercuriale des prix (2016)

Des investigations de terrain, une valeur moyenne des coûts en fonction de chaque espèce d'arbre est proposée. Le nombre d'espèce d'arbres a déterminé se fait en raison de l'écartement moyen entre les lignes. Cet écartement doit être de 7m, soit une superficie de 49m². Ainsi, pour une superficie de 2ha de mise en place de l'arboretum, soit 20.000m², le nombre d'espèces d'arbres à pourvoir, est égale au rapport entre la superficie de mise en place de l'arboretum et

celle de l'écartement moyen entre les lignes (20.000/49). Le total étant de 408 essences à planter. La répartition de ces espèces d'arbre est constituée d'arbres médicinaux à 35% (142 essences), d'arbres forestiers à 25% (102 essences), d'arbres fruitiers à 23% (94 essences), et d'arbres ornementaux à 17% (70 essences). Un excédent de 15 essences par catégorie y est ajouté en cas de perte ou de mauvaise croissance.

Tableau 6 : coûts annexes liés à la création d'un arboretum

Etapes	Travaux	Coûts alloués (en Fcfa)
Terrassements généraux	Terrassement/Décapage du site	210.000
	Nettoyage et débroussaillage	200.000
Construction des bâtiments	Construction de la clôture	9.000.000
	Construction des toilettes publiques	1.500.000
	Construction de la base vie	500.000
	Construction des locaux administratifs	7.000.000
Eclairage public	Aménagement des panneaux solaires/Lampadaires	3.500.000
Système d'irrigation	Forage et système d'alimentation	8.000.000
Autres aménagements	Bancs publics	500.000
	Pistes piétons	450.000
	Construction de la route secondaire sur 150m	900.000
Total 2		31.760.000
Montant total (Total 1+Total 2)		32.853.500

Source : enquêtes de terrain (2025)

A la lecture de ce tableau, les coûts annexes à la création de l'arboretum de Yaoundé 7 concernent exclusivement les travaux généraux, la construction des bâtiments, l'éclairage public et les autres aménagements destinés à accueillir les visiteurs (bancs publics, aires de repos, etc). De plus il est important de prévoir les coûts liés à la main d'œuvre et à l'entretien du site une fois mise en place.

2.2. Impacts environnementaux et sociaux économiques potentiels liés à la création de l'arboretum de Yaoundé 7

En raison de ses activités durant sa phase d'implémentation jusqu'à sa phase de démantèlement, l'arboretum de Yaoundé 7 génèrera inéluctablement des impacts. Ceux-ci sont tantôt positifs, tantôt négatifs et susceptibles de se produire aussi bien sur l'environnement biophysique que sur le milieu socioéconomique. Le tableau 7 suivant identifie les impacts potentiels y afférent et en fait une évaluation.

Tableau 7 : Matrice d'identification et d'évaluation des impacts de la création de l'arboretum de Yaoundé 7

Désignation de l'impact	N°	Durée	Intensité	Portée ou étendue	Cotation	Importance absolue	Importance relative
Risque d'accident de travail	1	Long terme	Moyenne	Ponctuelle	6	Moyenne	Moyenne
Perturbation de l'habitat faunique et floristique	2	Court terme	Moyenne	Ponctuelle	4	Mineure	Moyenne
Dégradation du sol	3	Long terme	Forte	Ponctuelle	7	Majeure	Mineure
Pollution sonore	4	Court terme	Forte	Locale	6	Moyenne	Moyenne
Pression sur la ressource en eau	5	Long terme	Forte	Ponctuelle	7	Majeure	Majeure
Stimulation de l'économie locale	6	Long terme	Forte	Locale	8	Majeure	Moyenne
Enrichissement du sol en éléments nutritifs	7	Long terme	Moyen	Ponctuelle	6	Moyenne	Moyenne
Détérioration des équipements routiers	8	Court terme	Faible	Locale	4	Mineure	Mineure
Développement de la biodiversité faunique	9	Long terme	Forte	Ponctuelle	6	Moyenne	Moyenne
Embellissement du paysage	10	Long terme	Forte	Ponctuelle	7	Majeure	Majeure
Santé et sécurité	11	Long terme	Moyen	Locale	7	Majeure	Mineure
Risque de pollution atmosphérique	12	Long terme	Faible	Régionale	7	Majeure	Mineure
Amélioration de la qualité de l'air	13	Long terme	Moyenne	Locale	7	Majeure	Moyenne
Conservation et préservation d'espèces végétales	14	Long terme	Forte	Ponctuelle	6	Moyenne	Moyenne
Lutte contre les effets du changement climatique	15	Long terme	Forte	Régionale	9	Majeure	Majeure
Créations d'opportunités économiques locales	16	Long terme	Forte	Ponctuelle	6	Moyenne	Moyenne
Sensibilisation environnementale	17	Long terme	Forte	Régionale	9	Majeure	Moyenne
Valorisation du patrimoine culturel	18	Long terme	Moyenne	Locale	7	Majeure	Mineure

Source : enquêtes de terrain, 2025.

Légende : (cotation comprise entre 7 et 9 traduit l'importance majeure de l'impact qui engendre des conséquences fortes sur la composante touchée par le projet) ; (cotation comprise entre 5 et 6 traduit l'importance moyenne qui engendre des conséquences appréciables sur la composante touchée par le projet) ; (cotation en dessous de 5 traduit l'importance mineure qui engendre des conséquences réduites sur la composante touchée par le projet).

18 impacts au total pourraient survenir avec la création et le fonctionnement de l'arboretum de Yaoundé 7. 10 seront positifs (55,56%) contre 08 qui ne le seront pas (44,44%). Ils seront majoritairement produits sur le milieu biophysique avec une importance absolue majeure dominante (09 impacts au total). C'est notamment, la dégradation du sol du fait des travaux de terrain, la pression sur la ressource en eau, la stimulation de l'économie locale, l'embellissement

du paysage, les risques sur la santé et sécurité, les risques de pollution atmosphérique, la lutte contre les effets du changement climatique, la sensibilisation environnementale et surtout la valorisation du patrimoine culturel. Avec l'application des mesures pour faire face à ces différents impacts, une grande partie (10 impacts) aura une importance relative majoritairement moyenne (55,56%). Quelques-uns par contre ont un caractère irréversibilité malgré l'application des mesures à savoir la pression sur la ressource en eau, l'embellissement du paysage et surtout la contribution à la lutte contre les effets du changement climatique.

3. Discussion

La création d'un arboretum dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 7 représente une initiative stratégique visant à répondre aux défis environnementaux et socio-économiques croissants auxquels cette région est confrontée. La croissance démographique rapide et l'urbanisation désordonnée ont non seulement exacerbé la pression sur les ressources naturelles, mais ont aussi conduit à une dégradation significative de l'environnement. Dans ce contexte, l'arboretum se présente comme un projet novateur qui pourrait contribuer à la conservation de la biodiversité végétale, tout en améliorant la qualité de vie des résidents. Les résultats de cette étude révèlent ainsi que plusieurs facteurs spatio-biophysiques, humains et économiques influencent la mise en œuvre du projet. Ce que rappelait déjà l'encyclopédie horticole « Le Bon Jardinier » (1992 : <https://fac.umc.edu.dz>), qui non seulement définit l'arboretum, mais présente aussi les repères essentiels pour sa création. L'arboretum est donc un lieu affecté à la culture d'une collection de végétaux ligneux pleine terre. Des repères essentiels, on peut citer le choix du site, la cartographie des essences locales pouvant correspondre au site et à la prévision des facteurs susceptibles d'influencer l'évolution des plants. La dimension participative de ce projet émerge comme un élément clé pour garantir son succès. La mobilisation des populations locales est donc cruciale, non seulement pour assurer une meilleure acceptation du projet, mais aussi pour favoriser une gestion durable de l'arboretum. L'intérêt marqué des interlocuteurs pour la création de cet espace vert souligne la nécessité d'une communication efficace et d'une sensibilisation continue sur les enjeux environnementaux. En intégrant les préoccupations et les aspirations des populations, le projet peut non seulement renforcer le tissu social, mais également promouvoir des comportements favorables à la préservation de l'environnement. Sur le plan financier, l'étude souligne par ailleurs l'importance d'une planification rigoureuse des coûts associés à la création de l'arboretum. Bien que l'évaluation chiffrée présente un investissement substantiel, les retombées économiques à long terme, notamment en matière d'écotourisme et de création d'emplois, justifient cet engagement. L'élaboration d'un modèle

économique durable, basé sur la valorisation des ressources locales et l'implication des acteurs sociaux, est essentielle pour garantir la pérennité du projet.

Les résultats indiquent qu'une multitude d'impacts, 18 au total peuvent découler de la création de cet arboretum. Les impacts tels que l'amélioration de la qualité de l'air, l'embellissement du paysage, la stimulation de l'économie locale et surtout la conservation des espèces végétales, sont contrebalancés par des risques tels que la pression sur la ressource en eau, la dégradation du sol et la pollution sonore. Ce résultat se rapproche de celui de Bringer (1998 : <https://www.arbredefer.fr>), qui présente les arboretums outre leur harmonie et leur beauté, comme des lieux de connaissance et de conservation des espèces végétales. Les arboretums sont en effet des outils scientifiques et pédagogique qui représentent un enjeu important dans la protection de notre patrimoine végétal. Les travaux de Fady et *al.* (2006 : 238) s'inscrivent également dans la même logique, en ce sens à que les arboretums sont des outils de recherche et d'éducation sur la biodiversité forestière. Leur installation vise à améliorer les connaissances écologiques et sylvicoles sur les arbres forestiers. De plus, les arboretums peuvent continuer à être des outils scientifiques approprié qui existent dans un milieu, avec un grand nombre de génotype d'arbres issus d'écosystèmes très divers. Pour relever de nombreux défis environnementaux posés par l'urbanisation, les arbres urbains selon Lacaze (1991 : 38) participent à l'amélioration de la qualité de l'air en éliminant les polluants nocifs présents dans l'air. Ceux-ci constituent une première ligne de défense contre les effets nocifs de la pollution atmosphérique urbaine. Ils sont également des régulateurs de température et d'économie d'énergie. En outre, les mesures d'atténuation des impacts négatifs identifiés, telles que la formation du personnel à la gestion des risques et la mise en place de dispositifs de protection de l'environnement, sont essentielles. Il est impératif d'adopter une approche proactive en matière de gestion des impacts environnementaux.

Conclusion

En définitive, la création d'un arboretum à Yaoundé 7 représente une opportunité unique de concilier développement urbain et préservation de la biodiversité. Ce projet, en intégrant une approche participative et en prenant en compte les impacts environnementaux et socio-économiques, peut devenir un modèle de développement durable pour d'autres communes du pays. Les défis à relever sont nombreux, mais avec une planification adéquate, une collaboration étroite entre les parties prenantes, et un engagement fort en faveur de l'environnement, cet arboretum pourrait devenir un véritable poumon vert pour la commune, bénéfique à la fois pour ses habitants et pour la biodiversité locale.

Références bibliographiques

BAUDOT Patrick, BLEY Daniel, BRUN Bernard, PAGEZY Hélène et VERNAZZA-Licht Nicole, 1996, *Impact de l'Homme sur les milieux naturels : perceptions et mesures*. Editions de Bergier. Travaux de la Société d'Ecologie Humaine, Aix-en-Provence, 206 p.

BARTHOD Christian, 1993, « *La conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Rio-de-Janeiro, du 3 au 14 juin 1992) et la forêt* », In *Revue forestière française*, n°45, p.7-25.

BRINGUER, Laure, 1998, *Les arboretums de la région Ile de France et de la région Centre*, Thèse de doctorat en pharmacie, Retrieved from <https://www.arbredefer.fr>.

FADY Bruno et THEVENET Jean, 2006, « *Les arboretums : un outil de recherche et d'éducation sur la biodiversité forestière : le cas de l'arboretum du Ruscas (Var)* », In *Forêt méditerranéenne*, n°27, p.235-246.

FOLEFACK Denis Pompidou, 1999, *Analyse économique de l'intégration de l'élevage du poulet de chair dans les systèmes de production agricole de la Lékié : cas de Nkometou III*, Mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome, Université de Dschang, UFD Agronomie et sciences agricoles, Département d'économie et sociologie rurale, 188 p.

LACAZE Jean François, 1991, « *Recherche forestière et arboretum* ». In *Actes de Symposium « Jardins botaniques et arboretums de demain »* n°15, p.35-40.

LE BON JARDINIER, 1992, *Encyclopédie Horticoles*, n°153. Edition la maison rustique, Retrieved from <https://fac.umc.edu.dz>.

NGUEGANG Asaa Prosper, 2008, *L'agriculture urbaine et périurbaine à Yaoundé analyse multifonctionnelle d'une activité montante en économie de survie*, Thèse de doctorat en Agronomie et Ingénierie Biologique, Université Libre de Bruxelles, Laboratoire de botanique systématique et de phytosociologie, Faculté des Sciences, Ecole Interfacultaire de Bioingénieurs, 200 p.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN, 2020, *Stratégie nationale de développement 2020-2030, Pour la transformation structurelle et le développement inclusif, Première édition*, Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Yaoundé, 231 p.